



# FLASH INFOS



**Direction des relations publiques**  
**N° 138**

**SOCIÉTÉ MINIÈRE**  
NOTRE AVENIR  
SE CONSTRUIT  
AUJOURD'HUI  
**DU SUD PACIFIQUE**

**SMSP**

## Conférence internationale du nickel Marquée par l'effondrement des cours



Le 5<sup>e</sup> colloque international du nickel s'est déroulé à Nouméa du 1<sup>er</sup> au 3 juillet avec comme toile de fond la chute des cours alors que deux jours plus tôt, la presse locale publiait une perte comptable de 4,1 milliards XPF enregistrée par la SLN au cours l'exercice 2012. Rattrapés par l'actualité, les discours des intervenants ont tous été marqués par une note de morosité, voire de pessimisme. Au plan mondial, 40% des opérateurs perdent de l'argent, selon les analystes projetant que les prix pourraient même descendre jusqu'à 13 000\$ la tonne, voire un peu moins encore. Ce n'est pourtant pas une crise structurelle puisque, comme l'année précédente, la croissance de la consommation réelle est estimée à 5% en 2013. La Chine représente la quasi-

totalité de la production additionnelle d'acier inoxydable, avec l'Inde et la Corée du Sud. Il faut donc voir ailleurs le fait générateur de la chute des cours. Pour faire face à l'épuisement des gisements de minerai sulfuré, les opérateurs se sont retournés vers les minerais oxydés et particulièrement vers le traitement des latérites, la pyrométallurgie ayant alors été perçue, à tort, comme obsolète car trop onéreuse. Or les coûts d'investissement colossaux de la lixiviation acide sous haute pression ainsi que les difficultés de sa mise en opération, ont rendu cette solution extrêmement difficile, avec des retards importants par rapport aux calendriers



> **JUILLET 2013**

prévisionnels, d'où la montée en production de Nickel Pig Iron chinois, à partir du traitement de garniérîtes de basse teneur en provenance d'Indonésie et des Philippines. Inexistante en 2005, la production de fonte de nickel en Chine dépasse aujourd'hui celle du ferronickel au niveau mondial. Quelques 400 000 tonnes, soit plus de 20% de la production mondiale, sont attendues pour 2013, avec 60% produit à partir de fours électriques et de manière intégrée, ce qui engendre une diminution des coûts de production industrielle. Côté matière première, l'approvisionnement en minerai garniéristique de basse teneur est assuré pour l'essentiel par l'Indonésie, prête à brader sa ressource jusqu'en 2014, date à laquelle l'arrêt des exportations devrait normalement être mis en place.

SMSP

## Commentaires et explications de texte Pour une « stratégie pays »



Exprimant sa satisfaction quant aux travaux d'extension de l'usine de Gwangyang et à la première coulée de l'usine du Nord, Paul Néaoutyine, président de la province Nord, s'est réjoui « des prouesses technologiques, industrielles mais aussi stratégiques dont ont fait preuve la SMSP et ses partenaires industriels. Les premiers à s'en réjouir sont les populations locales, exclues jusque-là du bénéfice des retombées économiques d'une ressource, exploitée sous leur nez depuis plus d'un siècle ». Quant à André Dang, PDG de SMSP, il a annoncé qu'« à partir de fin 2014, l'usine du Nord atteindra sa capacité nominale et les travaux d'extension de l'usine en Corée seront achevés. La SMSP sera alors en mesure de racheter et de transformer tout le minerai garniéristique qui est

actuellement exporté sans retour de valeur ajoutée vers le Japon à une teneur moyenne de 2% », données fournies et confirmées par le directeur de la DIMENC. A la suite de la conférence du nickel, Philippe Gomès, député de la 2<sup>ème</sup> circonscription, a déclaré que sa stratégie était que la Nouvelle-Calédonie prenne le contrôle et la maîtrise sur la gestion de nos ressources minières. « Nous devons atteindre 51% des parts dans l'ensemble des outils en Nouvelle-Calédonie, y compris la SLN. Nous n'avons à exporter que les garniérîtes pauvres ou les latérites qui ne sont pas susceptibles d'être transformés localement (...) et de manière prioritaire dans des outils dont nous disposons à l'extérieur, ayant la majorité du capital tel que le partenariat actuel avec POSCO ».

SMSP

## Sauvegarde des fichiers sur le serveur

La direction des systèmes d'information est sur le point de soumettre une charte pour la gestion du réseau informatique et téléphonique, incluant la sauvegarde des données des différentes entreprises du groupe. Quelle que soit la société, chaque utilisateur du réseau interne dispose d'un espace de stockage sur le serveur. Il est tenu d'y mettre ses fichiers de travail qui pour des raisons de sécurité ne doivent pas être stockés sur le disque dur de son ordinateur de bureau. Chaque chef de service s'assure que les documents de travail sont correctement stockés sur le réseau interne et non sur le bureau. De même, l'entreposage de fichiers personnels est strictement interdit sur le serveur. Un espace personnel est autorisé sur

le disque dur de l'ordinateur, dans une limite raisonnable, et doit être clairement identifiable par l'administrateur réseau en cas d'intervention technique. En cas de maintenance, la préservation de ces fichiers personnels ne sera pas prise en compte. Les utilisateurs itinérants, distants ou décentralisés n'étant pas sur un réseau local serveur, devront se référer à la note de service décrivant la procédure à suivre pour la gestion des sauvegardes de leurs fichiers de travail.

SNNC

## Relation de confiance Nouvelle stratégie de communication interne



Une réunion spéciale a été organisée pour présenter la nouvelle stratégie de communication interne dont le principal objectif est de renforcer la relation de confiance entre le président et les employés, à travers l'ensemble des différents niveaux hiérarchiques. Cette disposition doit permettre de renforcer l'autorité de chaque chef d'équipe, dont la tâche est de fédérer au mieux les efforts des membres de son groupe autour des objectifs de la société. Lors du lancement de "New Leader Assimilation", le président s'est efforcé de répondre simplement et ouvertement aux diverses questions des employés. Ainsi, SNNC espère continuer à renforcer une meilleure relation de confiance basée sur le respect mutuel de tous les membres du personnel.

SNNC

## Les « porteurs de remerciement » Un messenger de paix

Une réunion dédiée aux « porteurs de remerciement » s'est déroulée dans la salle de conférence de l'usine. A cette occasion, les différents participants ont fait part de leurs idées dans l'objectif d'améliorer cette pratique de transmission des gratifications. En un mot, la mission des porteurs consiste à transmettre efficacement les messages de remerciement au sein de la société. Ils sont au nombre de dix employés à se consacrer à cette noble tâche depuis le mois de février de cette année.

NMC

## Attention aux produits dangereux ! Explosifs, inflammables, toxiques, corrosifs...

Les produits présents dans l'entreprise peuvent être une source de danger pour les salariés et l'environnement. Sont considérées comme dangereuses les substances et préparations présentant une ou plusieurs catégories de danger parmi celles qui suivent : explosive, comburante, extrêmement inflammable, facilement inflammable, inflammable, très toxique, toxique, nocive, corrosive, irritante, sensibilisante, cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction, dangereuse pour l'environnement. Seules les personnes ayant reçu une formation appropriée sont habilitées à manipuler ces produits (laboratoires, ateliers, maintenance, magasins...). Tous les produits sont étiquetés et pourvus d'une fiche de données de sécurité (FDS) et il est recommandé de les lire attentivement avant chaque manipulation.



> JUILLET 2013



Les FDS énoncent clairement l'évaluation des risques et déterminent les bonnes méthodes de gestion des risques (identification du danger, manipulation et stockage, transport des produits, mesures à prendre en cas d'incident etc.). En plus des fiches de données de sécurité, il faut tenir compte des fiches toxicologiques qui constituent un complément d'information indispensable aux fiches de sécurité. Chacun est tenu de respecter les règles en vigueur en matière de manipulation, de stockage et d'étiquetage. En cas d'accident, il faut lire la conduite à tenir sur l'étiquette du produit et sur la fiche de données de sécurité. Quelle que soit la gravité de la blessure, il faut la faire voir à l'infirmière ou au médecin du travail qui seuls, pourront juger des suites à donner.

NMC

## Alcoolémie et cannabis Dépistage inopiné et contrôle informel



Des quarts d'heure sécurité incluant des tests d'alcoolémie et de cannabis ont été organisés au centre de Poya, notamment à la prise de poste sur la mine Pinpin, à la maintenance et au magasin, au laboratoire du bord de mer et sur la mine Dent de Poya avec le sous-traitant Boana Mines. Avant les prises de poste du matin et de l'après-midi, un contrôle d'alcoolémie était prévu pour l'ensemble du personnel présent ainsi qu'un contrôle cannabis par tirage au sort et éventuellement pour les volontaires. Ce fut l'occasion de rappeler la responsabilité individuelle de travailler en pleine possession de ses moyens et de ses facultés, pour ne pas mettre en danger sa vie personnelle et celle de ses collègues. Tous les tests ont donné lieu à des résultats

très visibles, et la lecture s'est faite en présence de l'employé concerné et de la technicienne hygiène et sécurité. Chaque opération a été enregistrée sur un formulaire correspondant. Plus de 40 membres du personnel et sous-traitants ont participé à cette opération. Il faut rappeler que les procédures HS de la société s'appliquent à tous les employés confondus, incluant les sous-traitants présents sur l'ensemble des sites NMC.

NMC

## Protection de l'environnement Biodiversité et gestion environnementale

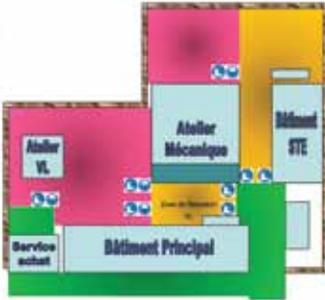
Consciente de l'importance du patrimoine naturel exceptionnel de la Nouvelle-Calédonie et des multiples pressions qui sont exercées sur sa biodiversité, la NMC est soucieuse de développer des techniques d'exploration, d'exploitation et de réhabilitation respectueuses de cet environnement. Le département de l'environnement s'est fixé comme objectif de répondre aux attentes d'une société en pleine mutation, et s'engage à intégrer dans sa stratégie de développement, ces interactions sociétales qui existent entre les milieux naturels et ses activités économiques. Le programme de protection de l'environnement comprend un

volet spécifiquement lié à la maîtrise et la réduction de l'impact environnemental des activités minières et industrielles incluant notamment : la protection et la gestion de la biodiversité ; la gestion des eaux de ruissellement ; la gestion environnementale des installations ; et la gestion des déchets. Le département de l'environnement est rattaché à la direction hygiène sécurité et environnement placée sous la responsabilité de Thomas Leplat.

NMC

## Equipements de protection individuelle

### Définition des périmètres de sécurité



Le site de Ducos abrite plusieurs directions et services incluant la direction des opérations, la direction des contrats/achats, la direction de la logistique/maintenance ainsi que le service des travaux. Le comité d'hygiène et sécurité de Ducos a défini les espaces réglementaires pour le port des équipements de sécurité. L'ensemble du personnel est tenu de respecter ces espaces réglementaires de port obligatoire ou non des équipements. Les espaces autour et dans les ateliers VL et mécaniques font parties des zones rouges de Ducos. Tout employé, sous-traitant ou visiteur dans ces lieux, est tenu au respect du port obligatoire du casque et de chaussures de sécurité. Quant à la zone de réception (véhicule) ainsi que le bâtiment du service

travaux/entretiens, ils sont classés en zone orange. Seul le port de chaussures de sécurité est obligatoire. Cependant, aucun équipement de sécurité n'est requis pour les espaces incluant les bureaux administratifs et la direction des contrats/achats.

NMC

## Travaux de réfection

### Maison commune de Kua

Selon les termes d'un protocole d'accord avec la mairie de Houaïlou et la tribu de Kua, la NMC s'est engagée à réaliser des travaux de réhabilitation de la maison commune de cette collectivité tandis que la commune prend à sa charge l'alimentation en eau. La tribu de Kua est située à 30 km du village de Houaïlou, à environ 6 km à vol d'oiseau de la mine Alice-Philippe et 3 km du site de Kadjitra, Kua faisant partie du district de Néouyo dans l'aire coutumière Ajje-Aro. L'ensemble des ouvrages a été confié à une entreprise sous-traitante spécialisée en bâtiments et travaux publics. Depuis le mois de juin trois dalles ont été coulées (situées respectivement à l'avant, à l'arrière et sur le côté droit). L'une d'elle sera destinée à accueillir le nouveau bloc incluant des sanitaires pour personnes handicapées.

NMC

## Embauche et nomination

Johanna Lasnier a été embauchée en qualité d'assistante de direction. Elle est rattachée à Jong-Gyun Choi, vice-président de NMC. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses fonctions !



> JUILLET 2013

## Portrait de Louis Dabewianou Chef des grutiers



Cela fait 40 ans que Louis Dabewianou travaille sur le site de Téoudié, d'abord pour Jacques Lafleur puis depuis le 26 novembre 1995, comme grutier et formateur à Cotransmine. Aujourd'hui il assure les fonctions de chef grutier. En tant que tel, le travail de Louis consiste à assurer la gestion du personnel intermittent ainsi que l'organisation du travail sur le minéralier. Il est garant de la bonne réalisation des chargements du minéralier, dans un souci permanent de respect des délais, et des règles d'hygiène et de sécurité. « Je travaille en relation quotidienne avec les grutiers, le shipper et les officiers du minéralier. Mon rôle à bord est de veiller à ce que le travail se déroule correctement, et que les intermittents puissent manipuler avec prudence les grues. Ce sont nos

principaux outils de travail et il faut en prendre bien soin. Par ailleurs, il faut toujours faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité à bord du minéralier » explique Louis. Outre le pointage de son équipe, Louis réalise la bonne exécution de certains documents de suivi tels que l'attestation de contrôle et le registre de sécurité des grues. Ses supérieurs et collègues apprécient son travail. « Louis est une personne loyale et intègre qui accomplit sa fonction de chef grutier avec fierté. Il a une réelle prestance, possède une autorité naturelle et est respecté de ses collègues » explique Alain Giraud, responsable HSE de Cotransmine. Louis est aussi petit chef du clan Tebeo. Il habite avec sa famille dans la tribu côtière de Pégon à Kaala-Gomen. Lors des blocages du site de Téoudié par la chefferie de Kaala-Gomen, Louis avait participé aux négociations et règlement de ces conflits en faisant valoir les droits de parole du clan du bord de mer. « Sur le minéralier, par beau temps, c'est le plus beau panorama que peut m'offrir mon lieu travail... mais c'est aussi le sentiment d'être en permanence chez soi ! En effet, travailler sur le site de Téoudié, est un honneur et une réelle fierté ! En travaillant ici, c'est un peu comme accomplir la volonté de « nos vieux » ! C'est une fierté pour moi en tant que chef de clan, mais aussi pour le clan du bord de mer à laquelle j'appartiens, car Téoudié est la terre de « nos vieux ». Le travail à Cotransmine, c'est aussi l'avenir pour mes enfants, pour ceux du clan Tebeo et même au-delà, puisqu'aujourd'hui les jeunes qui travaillent ici viennent de Koumak au Nord, jusqu'à Pouembout au Sud. Je tiens à remercier personnellement Monsieur Dang d'avoir confié le travail à mon clan... au clan du bord de mer. Au moment où je pars à la retraite, je dis aux jeunes, travaillez bien, respectez les consignes de travail, respectez vos chefs, car ce travail va vous aider dans votre vie pour assurer un avenir pour vos enfants. Mon vœux aujourd'hui c'est que toutes ces années de travail au sein de Cotransmine puissent contribuer à la consolidation d'une coopération durable entre Cotransmine et le clan du bord de mer, pour le bénéfice et l'intérêt de tous » conclut-il.

## Le règlement intérieur des intermittents Cadre réglementaire des activités

La société de transport maritime vient de produire un règlement intérieur destiné aux intermittents Cotransmine. Conforme aux dispositions du code du travail, ce règlement fixe les règles de discipline interne et rappelle les garanties dont l'application précise les dispositions d'hygiène et de sécurité à respecter. Les intermittents étant des travailleurs

journaliers, le règlement intérieur décrit le cadre dans lequel les activités professionnelles doivent s'accomplir. Différentes parties sont présentées, notamment : les dispositions relatives à la discipline (horaires de travail, transport, accès et séjour sur site, EPI, équipements collectifs, usage du matériel des entreprises, exécution des activités professionnelles, retards et absences etc.) ; les sanctions et droits des intermittents (sanctions disciplinaires et droits de défense) ; l'hygiène et la sécurité. Ce document est disponible sur le site internet.

CTM

## Livret HS pour intermittents Renforcer la sécurité

La société de transport maritime vient également de produire son livret hygiène et sécurité destiné aux intermittents. Cette brochure a pour objectif d'inciter le personnel à adopter des comportements responsables et sécuritaires face aux différentes contraintes du métier (chargement, chalandage). Cette brochure, également disponible sur le site internet, sera distribuée avec le règlement intérieur à chaque personnel intermittent de Cotransmine.

KNS

## Travaux de gestion des eaux sur le massif du Koniambo



Depuis plus de 2 ans, les réalisations de type barrages de rétention et de décantation sont devenues fréquentes, compte-tenu des ouvertures de pistes et des différentes carrières. Les barrages sont des dispositifs de lutte contre l'érosion, situés en aval des infrastructures liées à l'activité minière telles que les pistes de roulage, fosses etc. Leur exploitation peut générer des pollutions de cours d'eau, par le transport de particules fines lors d'évènements pluvieux. Ils sont constitués d'un dispositif de drainage, d'un noyau latéritique compacté par couche de 50 cm, étanche et recouvert de géotextile, puis d'une carapace en matériaux rocheux de granulométrie allant de 300 à 500 millimètres.

KNS

## Usine de préparation du charbon Pulvérisation et séchage

Environ 112 tonnes de charbon ont été pulvérisées et séchées à une granulométrie de 90 microns. De ce volume, 10 tonnes de ce charbon pulvérisé ont ensuite été transférées vers l'usine métallurgique. Auparavant, plus de 700 tonnes de charbon brut avaient été transférées par les équipes du port et des utilités, depuis l'aire de stockage de matériaux en vrac, jusque dans les trémies de charbon brut de l'unité de préparation de charbon. Le charbon destiné à l'usine métallurgique est broyé dans un pulvérisateur, dont le fonctionnement est similaire à celui d'un moulin et dont l'atmosphère est chauffée et appauvrie en oxygène. Le charbon pulvérisé est ensuite classifié selon sa granulométrie, puis stocké dans un silo à lit fluidisé d'azote. Avec la mise en service de l'usine de charbon, le département des utilités entre dans sa configuration nominale opératoire. La prochaine et ultime étape de mise en service est la filière concassage du charbon, destinée à la centrale électrique.



> JUILLET 2013

## Centrale électrique Fonctionnement des chasses-vapeur

Concernant le générateur à turbine, les circuits d'alimentation en vapeur sont prêts pour les chasses-vapeur. Les équipes de pré-opérations ont travaillé sur les derniers ajustements et sur le montage des dernières pièces pour permettre à la turbine de recevoir directement de la vapeur. Les lignes de purges ont été vérifiées et complétées lorsque nécessaire, et les différents circuits de commande hydraulique des vannes ont été testés. Par ailleurs, certaines lignes ont été inspectées à l'aide d'un baroscope (petite caméra montée au bout d'un câble de guidage) et ont montré un état satisfaisant après la phase de chasses à l'air. La turbine tourne actuellement, entraînée par le moteur électrique vireur de démarrage, qui tournera très prochainement directement avec de la vapeur !

## Les Iles Loyauté à l'honneur Visite de l'usine du Nord



Une délégation des élus de la province des Iles et de la SODIL, dirigée par Neko Hnepeune et Mathias Waneux, a visité la province Nord. Elle a été accueillie par l'exécutif de la province Nord où une présentation a été faite sur l'ensemble des actions menées et mises en œuvre par la collectivité, en termes de politiques de développement socio-économique. Selon William Ihage, directeur général de la SODIL, les visiteurs ont été « impressionnés par l'envergure et l'importance des travaux accomplis, le niveau des réussites et des réalisations, et la forte implication des différents acteurs ». La délégation s'est ensuite rendue sur le site de Vavouto pour une visite de l'usine du Nord. En fait, 97 membres du personnel de KNS sont ressortissants des Iles d'où nous vient la lumière...

Pour l'honneur, KNS a mobilisé une partie de l'effectif loyaltien, lui confiant la noble tâche de guider les visiteurs sur les différents sites de la zone industrielle de Vavouto. Les élus et représentants des Iles ont tous été « sensibles à la démonstration de compétences des jeunes locaux, et notamment ceux des Iles, qui révèlent chaque jour la portée Pays de cette usine ». Neko Hnepeune, président de province, et Mathias Waneux, président de la SODIL, ont tenu à remercier l'exécutif de la province Nord, la SMSP et l'équipe de KNS, pour l'accueil chaleureux et bienveillant ainsi que le déroulement de cette journée riche en enseignements.



Groupe SMSP  
Immeuble  
Carcopino  
3000 - BP 66  
98845 Nouméa

[www.smsp.nc](http://www.smsp.nc)

